

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-413

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1119021-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	N° 2026-413

Prix Josy Reiffers 2026 - Fondation Bergonié - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Michel POIGNONEC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2019, le Prix Josy Reiffers est décerné chaque année par la Fondation d'entreprises Bergonié, pour récompenser un travail de recherche en oncologie. Le montant de ce prix est de 200 000 €.

1. Présentation de la Fondation Bergonié

La Fondation Bergonié a été créée en 2011 par le professeur d'hématologie Josy Reiffers, président de l'Université de Bordeaux et de la fédération UNICANCER de 2010 à 2015 et directeur général de l'Institut Bergonié à Bordeaux de 2005 à 2015.

La Fondation a pour objet d'apporter à l'Institut Bergonié, Centre Régional de Lutte Contre le Cancer (CLCC), un soutien matériel et financier afin d'améliorer les conditions de séjour et de bien-être des patients pris en charge et afin d'accroître les possibilités d'investissements dans les innovations technologiques.

Elle fédère des entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine pour financer des projets ciblés de recherche menés pour le développement de nouvelles thérapeutiques, soutenir l'acquisition d'appareillage de pointe et favoriser la prise en charge des patients. Ces projets visent ainsi l'amélioration du bien-être et du confort des patients, de leur famille et des aidants.

2. Présentation du prix Josy Reiffers

En mémoire du professeur Josy Reiffers, qui a consacré sa vie à la lutte contre le cancer, un prix éponyme a été créé en 2019 à l'initiative de la Fondation Bergonié, de la Région Nouvelle Aquitaine, de Bordeaux Métropole et de la ville de Bordeaux. Les financeurs de ce prix ont souhaité voir alterner une remise de prix à un chercheur ayant effectué des travaux reconnus en oncologie et un soutien à de jeunes chercheurs à travers des bourses postdoctorales.

En 2026, le prix Josy Reiffers sera remis à de jeunes chercheurs, post-doctorants menant des travaux en oncologie, exerçant dans un laboratoire de recherche public implanté en Nouvelle-Aquitaine. Seront ciblés tous les domaines et disciplines participant à la **lutte contre le cancer et à sa prévention, depuis la recherche fondamentale et translationnelle en passant par le domaine paramédical jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.**

La Fondation Bergonié réunira son Comité Scientifique composé de membres émanant principalement du monde de la santé et de la recherche pour sélectionner les professionnels de santé / chercheurs candidats à l'attribution du prix Josy Reiffers.

Le prix Josy Reiffers sera attribué selon les critères suivants :

- avoir mené des projets de recherche médicaux ou paramédicaux ayant une application en

oncologie au sein d'une structure de soin assimilée publique (Institut Bergonié, CHU...), d'un organisme public de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, Université...), situé(e) en Nouvelle-Aquitaine.

- les travaux de recherche menés en oncologie doivent figurer parmi les catégories suivantes :

- recherche fondamentale, biologique, clinique et/ou translationnelle dans le domaine de l'oncologie,
- recherche médicale ou paramédicale ayant une application en oncologie,
- recherche visant à améliorer la qualité de vie des patients et/ou le parcours de soin en oncologie,
- recherche portant sur l'épidémiologie, la prévention du cancer ou/et la sensibilisation,
- recherche sur le lien cancer et environnement (climat, biodiversité, plan environnement).

La cérémonie annuelle d'attribution du prix Josy Reiffers aux jeunes chercheurs se tiendra le 7 décembre 2026 à l'hôtel de Bordeaux Métropole.

1. Plan de financement

Bordeaux Métropole est sollicitée pour renouveler son soutien financier à la Fondation Bergonié en 2026.

Le prix « Josy Reiffers » dont le montant total est de 200 000 € sera financé à hauteur de :

- 62 500 € par la Fondation Bergonié
- 47 500 € par Bordeaux Métropole
- 40 000 € par la ville de Bordeaux,
- 50 000 € par la région Nouvelle-Aquitaine

La participation de Bordeaux Métropole (47 500 €) représente donc 23.75 % du budget global.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le règlement intérieur 2025 du Prix Josy Reiffers visant à récompenser des projets de recherche médicaux ou paramédicaux ayant une application en oncologie, au sein d'une structure de soin publique, en dehors des laboratoires privés, situé en Nouvelle-Aquitaine, et relevant de la recherche fondamentale, clinique, translationnelle ou épidémiologique,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1611-4 et L5217-1,

VU la demande d'aide de l'organisme n° 2026-00027 du 19 juin 2025,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la Fondation Bergonié, par son action et ses objectifs, participe aux orientations stratégiques de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation, notamment au travers du développement d'un dialogue entre la recherche et les acteurs du territoire, et d'une diffusion des savoirs,

CONSIDERANT QUE cette action est en cohérence avec la stratégie de prévention et d'innovation en santé de Bordeaux Métropole,

CONSIDERANT QUE le prix Josy Reiffers décerné par la Fondation Bergonié contribue à encourager et mettre en lumière la recherche menée sur le territoire dans le domaine de l'oncologie, dans l'intérêt public et au bénéfice du plus grand nombre,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 47 500€ à la Fondation Bergonié pour le prix Josy Reiffers 2026,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ou tout acte afférent,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2026, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--